

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 83

présenté par

M. Tian, M. Hetzel, Mme Boyer, M. Aboud et Mme Besse

ARTICLE 40

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« vingt et un »

le mot :

« dix-huit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En commission, il a été décidé d'abaisser l'âge des jeunes pris en charge par cette expérimentation à 6 ans.

Aussi, il apparaît plus cohérent d'abaisser l'âge des jeunes sortant de l'expérimentation de 21 ans à 18 ans.